



Richard Gaston Metindi Sassabeno, puisqu'il s'agit de lui, séjourne depuis le 19 mars 2021 à la prison centrale de Yaoundé.

Maire de la commune de Yokadouma (2013-2020), il est reproché à l'ancien chef de l'exécutif communal de Yokadouma, de « détournement de deniers publics ».

Au cours de l'enquête préliminaire, le chef de division des enquêtes du corps spécialisé des officiers de police judiciaire du TCS, le commissaire divisionnaire Petis Oko, a, le 1er avril 2020, dressé un « procès-verbal de réquisition » invitant l'ex-maire de cette commune située dans la région de l'Est, à proximité de la frontière avec la République centrafricaine, à fournir les différents journaux d'engagements des exercices 2016 et 2017 de même que les dossiers administratifs et fiscaux des sociétés ayant exécuté les marchés, note le site StopBlaBlacam.

Dans la même correspondance, indique le journal en ligne, il exige « **le tableau récapitulatif des paiements effectifs au profit des entreprises de 2013 à 2019 et leurs justificatifs et les dossiers d'attribution et de paiement relatifs travaux d'entretien de la route Nabonda-Mobalo II des exercices 2016 et 2017** ».

Richard Gaston Metindi Sassabeno n'est pas le premier maire de cette commune à avoir maille à partir avec la justice. Avant l'avènement du TCS, Paulin Abono Moampamb, autre ancien

maire de Yokadouma, a été interpellé le 31 mars 2008 pour un détournement présumé de la somme de 1,25 milliard FCFA, rappelle nos confrères.